

REVUE  
D'ANTHROPOLOGIE

DIRIGÉE PAR

PAUL TOPINARD

AVEC LE CONCOURS DE MM.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, MATHIAS DUVAL, G<sup>AL</sup> FAIDHERBE  
GAVARRET, E. HAMY, B<sup>ON</sup> LARREY, M<sup>IS</sup> DE NADAILLAC  
DE QUATREFAGES, JULES ROCHARD, L. ROUSSELET

Paraissant tous les deux mois

Seizième Année

TROISIÈME SÉRIE — TOME II — (1887)

Deuxième Fascicule

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

**AVIS IMPORTANT** — Sur la demande d'un grand nombre d'abonnés, et pour donner au recueil tout le caractère d'actualité qu'il comporte, il a été décidé que désormais la Revue d'Anthropologie paraîtrait, **SANS AUGMENTATION de prix, TOUS LES 2 MOIS**, les 15 janvier, 15 mars, 15 mai, 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre.

taille d'observations faites sur l'homme. Les voyageurs et toutes les personnes, même étrangères, qui ont de l'esprit d'observation peuvent ainsi signaler des faits de croisements, des phénomènes d'écart ou d'écarts de variétés. Ce sont toutefois les médecins qui ont le plus étudié ces faits. Les principales questions développées chez eux d'une manière exceptionnelle par l'exercice de la profession même. Enfin la nature de cette profession leur

DE LA

# MORPHOLOGIE DU NEZ

PAR M. ALPHONSE BERTILLON

Les lecteurs de la Revue d'anthropologie connaissent « la méthode des *signalements anthropométriques* pour la reconnaissance des récidivistes qui déclarent un faux état-civil », par le compte rendu que M. Manouvrier leur en a présenté dès 1882<sup>1</sup>. Plus récemment, M. le Dr Paul Topinard a eu l'occasion de revenir sur le sujet à propos des méthodes employées dans les statistiques de la couleur des yeux<sup>2</sup>.

Cette méthode ne se rattache à l'anthropologie que par les moyens employés, cela est évident; mais elle peut lui rendre des services, ainsi que M. Topinard s'est chargé de le démontrer en faisant usage de documents que nous lui avons remis pour ses *Éléments d'anthropologie générale*<sup>3</sup>. Son application, qui est en voie d'organisation, est destinée à s'étendre à toutes les prisons de France, d'Algérie et des colonies, et mettra, d'ici quelques années, entre les mains des anthropologistes, des centaines de mille de documents relevés avec une précision uniforme et bien supérieure, à mon avis, à celle que l'on atteignait, jusqu'ici, dans les observations de ce genre.

Il nous a semblé intéressant d'insister ici sur l'une des parties des *Instructions signalétiques* récemment distribuées par l'administration pénitentiaire à ses agents, celle qui a trait à la forme du nez dont les anthropologistes font tant de cas et avec raison.

M. L. Herbet, directeur de cette administration au ministère de l'intérieur, a bien voulu nous autoriser, à cette occasion, à nous servir de la planche typographique qui en illustre le texte.

Enfin nous faisons suivre cette notice d'un tableau statistique des observations recueillies conformément à cette méthode par l'agent chargé de la mensuration dans les prisons de Lyon. Nous ajoute-

1. *Revue d'anthr.*, 1882, p. 525.  
 2. *Revue d'anthr.*, 1886, p. 608.  
 3. *Élém. d'anthr. gén.*, p. 1079, 1099, 1105, etc. Paris, 1885.

rons que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater par nous-même combien cette tâche était accomplie avec zèle et une scrupuleuse exactitude.

**Notation du profil du nez et de ses dimensions.**

Le nez est l'organe qui, chez l'homme, concourt le plus à donner au visage d'un chacun son caractère particulier.

Ses variétés A de forme, B de dimensions, présentent des combinaisons en nombre infini, que la langue courante a ramenées à quatre ou cinq types faciles à reconnaître, quand les caractères en sont bien tranchés.

Malheureusement les formes intermédiaires, plus fréquentes que les formes types, rentrent difficilement dans ces divisions. Les épithètes descriptives dont nous allons préciser le sens, permettent au contraire une définition rigoureuse de tous les cas imaginables.

**A. — FORME DU NEZ.**

Disons d'abord quelques mots sur les parties qui composent le nez (Broca, Inst. anthr.).

La *racine du nez* est cette dépression transversale qui existe toujours, mais plus ou moins accentuée, en haut du nez, entre les yeux, au-dessous de la base du front; le *point sous-nasal* est l'angle rentrant situé sur la ligne médiane, à la rencontre de la base et de la lèvre supérieure. La partie supérieure du nez est dure et osseuse; elle a un squelette propre formé par les *os nasaux*. Les ailes du nez sont les deux *parties latérales* du lobule qui limitent inférieurement les deux ouvertures des *narines* et qui sont séparées de la joue par un sillon plus ou moins arrondi, plus ou moins *profond*, plus ou moins *empaté*.

La *pointe du nez* est le point de réflexion du lobule. Le *dos du nez* est la ligne de profil du nez depuis sa racine jusqu'à sa pointe.

Le bord inférieur ou *base du nez* s'étend de la pointe au point sous-nasal.

On distingue dans le profil du nez:

I. La forme générale du *dos du nez*. — II. L'inclinaison de sa *base*.

I. La forme générale du dos du nez est exprimée par les cinq termes suivants :

1° *Cave*. — La partie supérieure, qui correspond aux os du nez, descend plus ou moins obliquement en ligne à peu près droite ; puis la partie inférieure, qui correspond au lobule, se porte en avant, de sorte que l'ensemble de la ligne du dos du nez présente sur le profil une forme *cave*<sup>1</sup> (planche II ci-contre, 1<sup>re</sup> travée verticale de gauche).

2° *Rectiligne*. — Le dos du nez décrit une ligne à peu près droite de la racine à la pointe (planche, 2<sup>e</sup> travée verticale de gauche).

3° *Convexe*. — Le dos du nez décrit une courbe convexe à peu près uniforme de la racine à la pointe (planche, 3<sup>e</sup> travée verticale).

4° *Busqué ou coudé*. — La partie supérieure de la partie osseuse présente une convexité forte et courte, au-dessous de laquelle le reste de cette portion osseuse devient à peu près droite, et se continue avec le dos du lobule (planche, 4<sup>e</sup> travée verticale).

Le nez busqué peut être considéré comme une variété du nez convexe.

5° *Ondulé*. — La partie supérieure est convexe, mais le profil du lobule, au lieu de continuer cette courbe comme dans le nez aquilin, ou de prendre une direction rectiligne comme dans le nez busqué, s'infléchit en dedans. Il en résulte que la direction de la ligne est convexe en haut, et devient concave au-dessous de la portion osseuse, pour redevenir nécessairement convexe vers la pointe du nez. — Elle est donc ondulée (planche, 5<sup>e</sup> travée verticale).

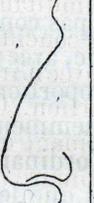
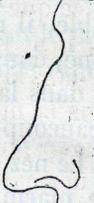
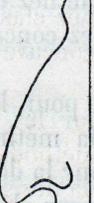
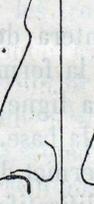
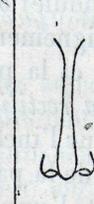
Le nez ondulé doit être considéré comme une variété des nez *caves*, *rectilignes* ou *busqués*, suivant que l'ensemble de la ligne du dos présente un *creux*, une *direction générale rectiligne*, ou un *coude*. Aussi doit-on toujours faire suivre le qualificatif *ondulé* des mots soit *cave*, soit *busqué*, soit *rectiligne*.

Exemple : *ondulé rectiligne*, *ondulé cave*, *ondulé busqué*. Tous les exemples représentés dans les planches sont des ondulés rectilignes. Quand le nez est à la fois très *cave*, ou très franchement *busqué*, tout en n'étant que très légèrement ondulé, on est amené à le classer au *busqué* ou au *cave*, mais on peut faire suivre ces qualificatifs des mots : légèrement ondulé.

II. L'inclinaison de la base du nez peut être *relevée* (planche, 1<sup>re</sup> travée horizontale ; *horizontale* (2<sup>e</sup> travée horizontale) ; ou

1. Nous appelons cette forme *cave*, et non *concave*, pour éviter toute confusion avec la 3<sup>e</sup>, dite *convexe*.

Notation du Profil du nez.

<p>I. Profil 1° Forme du dos. 2° Inclinaison de la base. II. Dimensions 1° Hauteur. 2° Saillie. 3° Largeur.</p>	 conv. élevée	 rectiligne. élevée	 Concave. élevée	 busqué. élevée	 Croché. élevée.
<p>I. Profil 1° Forme du dos. 2° Inclinaison de la base. II. Dimensions 1° Hauteur. 2° Saillie. 3° Largeur.</p>	 conv. horizont.	 rectiligne. horizont.	 Concave. horizont.	 busqué. horizont.	 Croché. horizont.
<p>I. Profil 1° Forme du dos. 2° Inclinaison de la base. II. Dimensions 1° Hauteur. 2° Saillie. 3° Largeur.</p>	 conv. abaissé	 rectiligne. abaissé	 Concave. abaissé	 busqué. abaissé.	 Croché. abaissé.
<p>I. Profil. 1° Forme du dos. 2° Inclinaison de la base. II. Dimensions 1° Hauteur. 2° Saillie. 3° Largeur.</p>	<p>Notation approximative des trois dimensions.</p>				
	 haut, moyen	 moyen, saillant	 Croit, peu saillant	 Rais droit	 moyen, large

*abaissée* (5<sup>e</sup> travée horizontale). Ces mots se passent de définition.

Notre description du profil du nez au moyen de cinq sortes de lignes, s'était arrêtée à la pointe du lobule, l'indication de l'inclinaison de la base en achève le concours.

Ces modificatifs : *relevé*, *horizontal* ou *abaissé*, doivent être adjoints, suivant le cas, à chacun des cinq termes : *cave*, *rectiligne*, *convexe*, *busqué*, *ondulé*. Exemple : nez concave à base relevée (1<sup>re</sup> travée verticale et horizontale), ou pour plus de rapidité : nez concave relevé ; ou encore nez busqué abaissé (4<sup>e</sup> vert. et 5<sup>e</sup> horiz.), nez rectiligne horizontal (2<sup>e</sup> vert. et 2<sup>e</sup> hor.).

De ce que l'emploi simultané des deux épithètes est indispensable, il ne faudrait pas conclure que chacune d'entre elles se combine, dans la pratique, avec n'importe laquelle de l'autre catégorie, et dans la même proportion. Certaines combinaisons s'observent beaucoup plus fréquemment que d'autres :

Le nez *cave* est d'ordinaire à base relevée (vulgo : nez en pied de marmite), tandis que le nez *convexe* est ou horizontal (type israélite) ou abaissé (nez en bec de perroquet), etc.

Le nez *rectiligne* à base horizontale (et à racine du nez peu marquée) constitue le nez classique des statuaires grecs.

Par contre, un nez concave abaissé est exceptionnel (1<sup>re</sup> vert., 5<sup>e</sup> hor.).

On aura recours, pour les formes de transition d'un type de nez à un autre, à la méthode des parenthèses et soulignements usitée également pour la désignation de la couleur des yeux.

Ainsi un nez *CONVEXE* abaissé (convexe souligné) désigne un nez fortement convexe, tandis que (convexe) abaissé signifiera légèrement convexe, approchant du nez droit. Même différence entre rectiligne *ONDULÉ* et rectiligne (ondulé) ; *ondulé* (busqué), *ondulé busqué*, (ondulé) *busqué*.

Le soulignement représentera donc généralement la forme accentuée, et la parenthèse, la forme peu marquée, se *rapprochant de la rectiligne* pour la ligne du dos du nez et de *l'horizontale* pour l'inclinaison de la base.

L'usage de la parenthèse permet de restreindre aux cas strictement exacts l'emploi des qualificatifs *rectiligne* et *horizontal*.

Il est possible même de rencontrer des nez *convexes-busqués*. Mais en dehors des nez *ondulés*, ces combinaisons de deux classes ne doivent être employées qu'avec une extrême réserve.

Après avoir parlé de la forme, il nous reste à parler de cet

autre élément de tout solide : les *dimensions*. Il importait, pour la clarté de la notation, de séparer nettement ces deux points de vue.

Les trois dimensions du nez sont sa *hauteur*, sa *saillie*, et sa *largeur*. Le sens de ces expressions doit être déterminé.

La hauteur ne se compte pas sur le dos du nez, comme on peut être tenté de le faire. C'est la ligne comprise entre la racine et le point sous-nasal. On évite ainsi les illusions d'appréciation qu'occasionnent les nez tombants (à base abaissée), qui paraissent toujours plus longs qu'ils ne sont en réalité, tandis que les nez à base relevée semblent toujours courts.

La saillie du nez est la distance comprise entre le point le plus saillant du dos du nez et le milieu de ligne transversale qui réunirait le point d'attache des deux ailes du nez.

La largeur est la plus grande distance transversale comprise entre ces deux ailes.

La mensuration directe, au moyen d'un compas, des trois dimensions du nez présenterait certaines difficultés d'exécution, aussi doit-on se contenter de signaler en seconde ligne, au-dessous de la rubrique consacrée au profil du nez, celles de ces dimensions qui s'écarteraient notablement de la moyenne, en un sens comme dans l'autre.

La lettre *m* (abréviation du mot *moyen*) indique l'absence de remarque de ce genre.

Considéré par rapport à ses trois dimensions, un nez peut être : *haut*, *moyen* ou *court* (voir les trois premières figures de la quatrième travée horizontale; à saillie prononcée ou non, ce que nous exprimons par les mots *saillant*, *moyen* ou *non saillant* ou *aplatis*<sup>1</sup> (mêmes exemples); et enfin, par rapport à la largeur : *large*, *moyen* ou *étroit* (voir les trois dernières figures de la quatrième travée horizontale).

L'emploi exclusif dans l'ordre ci-dessus de ces adjectifs permet d'éviter pour chaque signalement la répétition des mots : hauteur, largeur et base. Les écritures en seront simplifiées d'autant.

On renverra aux *traits caractéristiques* pour toutes les particularités dignes d'être notées qui auraient le nez pour siège et

1. Le terme *écrasé* est réservé pour les nez aplatis à la suite d'accident. — Les qualificatifs *fort* et *petit* qui embrassent l'ensemble des trois dimensions, ne doivent jamais être employés.

qui ne trouveraient place ni à la rubrique du *profil*, ni à celle des *dimensions*.

Citons entre autres : nez tordu à droite... à gauche, nez bourgeonné, enluminé, nez *gros*, *effilé*, *pointu*, qualificatifs qui s'appliquent spécialement à la pointe du lobule, ou *au bout du nez*.

Nous insisterons spécialement sur les sept remarques suivantes :

1° La présence assez fréquente au bas du tiers supérieur de la ligne du dos du nez à la jonction des os nasaux avec le cartilage à deux centimètres environ sous la racine du nez, d'un léger renflement en forme d'olive allongée qui peut ne pas former saillie sur la silhouette du nez vue de profil, mais qui, lorsqu'il est prononcé, donne au nez vu de face une caractéristique spéciale. — On la note au moyen d'un renvoi de la rubrique du nez aux traits caractéristiques, en se servant de la formule abrégée : *méplat milieu du dos du nez*.

2° Un méplat de forme triangulaire qui s'observe quelquefois sur le bout du nez. — Les deux cartilages nasaux en arrivant à la pointe semblent se bifurquer, ce qu'on exprime par les mots : *méplat bout du nez*, ou encore, lorsque chaque cartilage fait nettement saillie sous la peau du nez : *bout du nez bilobé*.

3° Le *nez à sous-cloison découverte*. La sous-cloison du nez est le cartilage dont on aperçoit généralement le bord inférieur et qui sépare les narines l'une de l'autre.

Le nez est dit à *sous-cloison découverte* lorsque ce cartilage dépasse notablement le bord inférieur de chaque narine.

Cette particularité se rencontre notamment sur les nez convexes du type israélite.

On ne la notera aux marques particulières que lorsqu'elle sera très prononcée.

4° La forme spéciale de la concavité de la racine du nez qui échappe à la nomenclature du profil.

Cette dépression peut être *peu marquée* ou *profonde*, à *base étroite* ou à *base épatée*.

Ce que l'on est convenu d'appeler le nez classique grec, désigné également, mais à tort, par nez droit, tire sa caractéristique de la combinaison d'un profil *rectiligne-horizontale* (aux trois dimensions moyennes), avec une racine du nez peu marquée, et un front dont la ligne d'inclinaison est située sur le prolongement de celle du dos du nez.

5° Il nous reste à parler des rapports du nez avec les régions qui l'avoisinent.

Le bas de la face avance-t-il? Les deux mâchoires ou uniquement la supérieure offrent-elles du *prognathisme*, le bas du nez sera rejeté dans la même direction et la ligne de son dos fera avec la verticale un angle d'autant plus grand que le *prognathisme* sera plus prononcé.

Cette particularité, lorsqu'elle est accentuée, trouvera place aux traits caractéristiques sous l'une des formules appropriées : *prognathisme des mâchoires*, *prognathisme de la mâchoire supérieure*, *prognathisme de la partie médiane de la mâchoire supérieure*, ou encore sous la formule plus générale *proéminence du bas de la face*, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur l'inclinaison exagérée qui en résulte pour la ligne du dos du nez.

6° Il en est de même pour l'angle formé par la ligne du dos du nez avec le profil du front.

Le front considéré quant à son inclinaison peut être ou *bombé*, ou *droit*, ou *légèrement fuyant*, ou *très fuyant*.

L'angle du nez avec le front croîtra suivant la même progression, sans qu'il soit presque jamais nécessaire d'en parler.

7° Les narines donnent également lieu à quelques remarques spéciales. Elles peuvent être *pincées* ou *larges*. Leur ouverture devient ovale dans le premier cas et plus ou moins ronde dans le second. Lorsque cette dernière forme est nettement apparente, elle est *très caractéristique*.

Nous ne saurions trop répéter que les diverses particularités précédentes ne doivent être relevées que lorsqu'elles sont très prononcées.

La notation du profil et de ses dimensions conformément au cadre des rubriques satisfait entièrement aux nécessités d'une bonne description dans plus de la moitié des cas, sans avoir besoin de recourir à des notes additionnelles.

#### **Approximation et limitation des écarts possibles.**

La série des qualificatifs de la direction de la ligne du dos se présente dans l'ordre suivant (voir la planche) :

CAVE, cave, (cave), rectiligne { (busqué), busqué, BUSQUÉ.  
(convexe), CONVEXE, CONVEXE.

Chaque terme de cette progression peut se confondre, suivant les cas, soit avec le terme qui le précède, soit avec celui qui le suit, sans qu'il y ait faute de l'observateur.

L'erreur n'existe que lorsqu'il y a *enjambement* d'une catégorie par-dessus une autre. Ainsi (*cave*), autrement dit *légèrement cave*, peut être confondu avec *rectiligne*, mais non avec *légèrement busqué*, ou *légèrement convexe*. De même, la confusion de *CAVE* souligné avec (*cave*) entre parenthèses constituerait une faute.

Quant aux dos ondulés, leur sériation se superpose à la précédente, ainsi un nez *ondulé* (*cave*) peut être qualifié à une observation ultérieure de *ondulé rectiligne*, mais non de *ondulé busqué*. De plus chaque terme de la progression légèrement ondulé (*ondulé*) peut être confondu avec le groupe correspondant des non-ondulés.

La série de l'inclinaison de la base qui ne présente ni bifurcation, ni superposition, est encore plus simple. Elle commence par la forme la plus relevée pour arriver progressivement à la plus RELEVÉ, *relevé* (*relevé*), *horizontal* (*abaissé*) *abaissé*, ABAISSÉ.

Grâce aux termes intermédiaires, il est difficile de confondre *fortement relevé* avec *légèrement relevé*, et ce dernier avec *légèrement abaissé*.

Il en est de même pour les qualificatifs de dimension. Les séries *haut*, *moyen*, *court* et *saillant*, *saillie moyenne*, *non saillant*, ainsi que *large*, *moyen*, *étroit*, peuvent se confondre chacun à chacun. Ici la série à sept termes avec parenthèses et soulignements peut être négligée, quoique faculté soit toujours laissée à l'observateur de s'en servir.

En tous cas la confusion de deux qualificatifs extrêmes n'est pas possible : ce qui est étroit, par exemple, pour un observateur, peut être qualifié de moyen par un autre, mais non de large.

Ainsi, quelle que soit la rubrique considérée, les divergences d'un observateur à un autre (nous ne disons pas les erreurs) sont limitées dans des bornes très étroites, qui peuvent *à priori* être définies exactement pour chaque cas pris isolément. Il suffit pour en être maître de posséder, dans l'ordre croissant et décroissant, la sériation des qualificatifs de chaque rubrique.

## ABRÉVIATIONS.

L'emploi des abréviations ci-dessous donne plus de rapidité à l'écriture. L'étroitesse des colonnes du registre d'érou en rend d'ailleurs l'usage indispensable.

1° Rectiligne. . . . .	<i>rect.</i>		
2° Cave. . . . .	<i>cav.</i>	Horizontal. . . . .	<i>hor.</i>
3° Convexe. . . . .	<i>vex.</i>	Relevé . . . . .	<i>rel.</i>
4° Coudé ou busqué . . . .	<i>busq.</i>	Abaissé. . . . .	<i>ab.</i>
5° Ondulé. . . . .	<i>ond.</i>		

*Long, court, large, étroit, gros, effilé* et tous les caractères additionnels s'inscrivent en toutes lettres.

## SPÉCIMENS DE QUELQUES FORMULES DE NEZ.

<i>rect. hor.</i> . . . . .	<i>rec. rel.</i>	<i>cave hor.</i> . . . . .	<i>ond. cave rel.</i>
<i>m. m. m.</i>	<i>m. saillant large</i>	<i>m. m. m.</i>	<i>court épaté.</i>
<i>rect. hor.</i> . . . . .	( <i>ond. busq.</i> ) <i>ab.</i>	<i>vex. hor.</i> . . . . .	<i>vex. busq. ab.</i>
<i>court m. large.</i> . . . . .	<i>m. m. m.</i>	<i>m. saillant m.</i>	<i>long m. m.</i>

**Répartition (par groupes d'âge) des différentes formes de nez observés pendant l'année 1884 dans les prisons de Lyon.**

## I. OBSERVATIONS RECUEILLIES SUR DES JEUNES GENS DE 19 A 25 ANS.

(Nombre absolu des observations 657 — réduction à 1.000)

	Concave.	Rectiligne.	Convexe.	Busqué.	Ondulé.	Totaux.
Base relevée. . . . .	141	175	8	25	69	418
Base horizontale. . . . .	146	201	19	75	97	538
Base abaissée. . . . .	8	15	7	10	6	44
	295	389	34	110	172	1.000

## II. OBSERVATIONS RECUEILLIES SUR DES ADULTES DE 25 A 35 ANS.

(Nombre absolu des observations 729 — réduction à 1.000).

	Concave.	Rectiligne.	Convexe.	Busqué.	Ondulé.	Totaux.
Base relevée. . . . .	72	117	7	25	55	254
Base horizontale. . . . .	152	512	27	105	95	667
Base abaissée. . . . .	8	25	5	25	18	79
	212	454	37	151	146	1.000

## III. OBSERVATIONS RECUEILLIES SUR DES SUJETS AGÉS DE 35 A 45 ANS.

(Nombre absolu des observations 657 — réduction à 1.000).

	Concave.	Rectiligne.	Convexe.	Busqué.	Ondulé.	Totaux.
Base relevée. . . . .	55	72	16	8	17	146
Base horizontale. . . . .	118	527	50	122	96	715
Base abaissée. . . . .	15	52	19	55	24	141
	164	451	85	163	157	1.000

Ce qui frappe le plus dans ces tableaux, ce sont les transformations du nez sous l'influence de l'âge, transformations qui se résument en une sorte d'affaissement, d'abaissement de la pointe du lobule.

Le nombre total des nez à base relevée, qui est de 418 chez les jeunes gens, descend à 254 chez les adultes de 25 à 35 pour tomber à 146 chez les individus d'une quarantaine d'années.

Natuellement, le nombre des nez abaissés suit le mouvement inverse : de 44 pour mille chez les jeunes gens il monte à 141 dans la seconde moitié de la vie.

Il n'est pas douteux qu'il se trouvera des personnes qui, à la vue de ces chiffres, déclareront qu'elles auraient été assez clairvoyantes pour annoncer le résultat de cette enquête *à priori*. L'abaissement du nez par suite des progrès de l'âge a du reste été déjà signalé dans les traités de physionomie, mais sans d'autres preuves à l'appui qu'une affirmation.

Nous croyons, en outre, y trouver une preuve de la justesse de notre procédé de notation.

Comme nous venons de l'expliquer, les chiffres de ces tableaux semblent descendre de haut en bas et de gauche à droite. — Si l'on en excepte la colonne des *ondulés*, qui, comme nous l'avons indiqué, doit plutôt être considérée comme une variété des trois autres.

Cette régularité dans le processus de déformation n'indiquet-elle pas que notre procédé de groupement et de notation correspond à la réalité des choses ?

Nous avons dressé des tableaux analogues pour la répartition des trois dimensions du nez, mais sans arriver à des découvertes intéressantes.

Notre plan primitif était de présenter aux lecteurs de la Revue une carte départementale de France teintée suivant la répartition proportionnelle du relèvement de la base du nez en groupant les observations suivant le département de naissance de chaque sujet.

Les résultats qui viennent d'être exposés montrent qu'une pareille étude pour conduire à des résultats indiscutables doit porter sur des sujets d'un âge sensiblement égal (de 25 à 35 par exemple).

Dans ces conditions le nombre des observations disponibles devenait insuffisant<sup>1</sup>.

L'extension du signalement anthropométrique aux autres grandes villes de France, qui est en voie d'organisation, nous mettra à même d'ici quelques années de compléter cette enquête.

1. La collection anthropométrique de la Préfecture de police contient à elle seule plus de 40,000 signalements; mais ces renseignements étant, dans la majorité des cas, accompagnés d'une photographie de profil, on n'a pas cru devoir y adjoindre une description du nez; elle n'était donc d'aucun secours pour le but spécial que nous poursuivions.